Bureau Veritas Exploitation SAS
PESSAC
BAT A
30 avenue Gustave Eiffel
33600 PESSAC France
Téléphone : 05 57 96 24 00
Mail : yannick.prieur@bureauveritas.com

A l'attention de M. MERLY JEROME
VEOLIA PROPRETE AQUITAINE
DEPOT VEOLIA
47550 BOE

Rapport mis à disposition sur le site BVLink
https://bvlink.bureauveritas.com/

Rapport de vérification générale périodique de machine(s) soumise(s)

BENNE A ORDURES MENAGERES PROVENCE BENNES BOM 50 TH SAD 1MP N° 782.07 N° CG-737-ZT

AVEC ECART

Intervention du 13/10/2025 **au** 16/10/2025

Coordonnées du site :
Nom du site : VEOLIA PROPRETE AQUITAINE
Latitude : 44.1702
Longitude : 0.6464

Lieu d'intervention :
VEOLIA PROPRETE BOE
47000 BOE

Numéro d'affaire : 8115600
Référence du rapport : 8115600/160.2.53.R
Rédigé le : 16/10/2025
Par : Yannick PRIEUR
Ce document a été validé par son auteur

Ce rapport contient 1 fiche

Accréditation Cofrac n° 3-1335,inspection
du site PESSAC Liste des sites accrédités et portée disponible sur www.cofrac.fr

PREAMBULE

Bureau Veritas a le plaisir de vous remettre le rapport de vérification de vos équipements de travail identifiés ci-après.

Ce rapport comprend une fiche par équipement de travail dans laquelle sont mentionnées : la réglementation prise en référence, l'identifiant de l'équipement, les caractéristiques techniques essentielles, l'avis général, les éventuelles actions à entreprendre et le contenu de la prestation effectuée par Bureau Veritas, à l'aide des moyens mis à sa disposition.

Rappel des obligations de l'employeur

La vérification a été réalisée en référence à la règlementation mentionnée dans la fiche de l'équipement.

Les examens effectués ainsi que les éventuelles mesures et participations aux essais ont été réalisés :

- dans la configuration présentée le jour de la vérification ;
- sur les parties visibles et accessibles tel que défini au paragraphe 3.2 *« Vérifications visuelles limitées aux parties accessibles »* de la note technique n°9 du 2 aout 1995 relative aux vérifications générales périodiques des équipements du travail ;
- sans démontage ;
- sans intervention nécessitant la modification ou le déréglage des circuits ou dispositifs de sécurité ;
- en utilisant les accès permanents ou spécialement aménagés, appropriés et conformes à la réglementation.

A défaut d'une mention contraire dans les fiches du présent rapport, la vérification ne porte pas sur :

- les examens et essais de l'efficacité des dispositifs agissant en cas de dépassement des conditions d'emploi (tels que freins de sécurité, dispositifs hors course, détecteurs de survitesse, détecteurs de balourd, etc…) en l'absence de procédures de tests du constructeur ou de l'utilisateur et/ou nécessitant la mise en œuvre de moyens d'essai particuliers et/ou la neutralisation de certains organes pouvant présenter des risques importants, notamment pour les opérateurs. Leurs vérifications peuvent faire l'objet d'une mission complémentaire sur demande de l'employeur.

Par ailleurs, Bureau Veritas ne peut être tenu pour responsable des dommages provoqués lors de la vérification par les essais de fonctionnement, ceux-ci ayant pour objectif de vérifier l'absence d'anomalie dans le fonctionnement de l'appareil.

Nota : Le présent document n'est pas un rapport de vérification de l'état de conformité. Ce document ne peut pas être présenté en réponse à une demande de l'inspection du travail portant sur la vérification de l'état de conformité d'un équipement de travail.

Actions à mener

Sur la base de l'ensemble des informations en sa possession et notamment des « avis généraux » du présent rapport, **l'employeur décide ou non du maintien en service de chaque équipement**.
De plus, le cas échéant l'employeur doit remédier aux anomalies ou défectuosités constatées lors de la vérification.

Enfin, l'employeur doit tenir à jour **un registre de sécurité par établissement**, y consigner sa propre conclusion à partir des résultats des vérifications et y annexer le présent rapport.
La définition de cette symbolique est précisée dans le tableau joint.

Critères \ Pictogrammes			
✓ Sans observation ✓ 100% des équipements vérifiés	✓	✓	✗
✓ 100% des essais réalisés ✓ 100 % des points vérifiés	✓	✗	✗ ou ✓

Personne(s) rencontrée(s)

A notre arrivée, nous nous sommes présentés à M. MERLY JEROME.

Équipement(s) objet(s) du présent rapport

BENNE A ORDURES MENAGERES : 1

Fiche n° 1 : DEPOT VEOLIA BOE
Marque: PROVENCE BENNES Type: BOM 50 TH SAD 1MP n°série: 782.07 n°interne: CG-737-ZT

Avis général : **Non satisfaisant** : Les vérifications ont fait apparaître les défectuosités ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Copyright BUREAU VERITAS

Liste récapitulative des observations issues de la vérification

Périmètre vérifié dans le rapport | VEOLIA PROPRETE AQUITAINE

ÉQUIPEMENT(S) VÉRIFIÉ(S)

Fiche N° 1 : BENNE A ORDURES MENAGERES

N° interne : CG-737-ZT
Localisation : DEPOT VEOLIA BOE

Marque : PROVENCE BENNES
Type : BOM 50 TH SAD 1MP
N° de série : 782.07
Année de mise en service : 2007

Point vérifié	*Actions à entreprendre*
3.1- Equipements et raccordements	**Reprendre l'étanchéité du câble électrique au niveau du coffret électrique arrière gauche.**
Code Obs. : YP/131025/090014/0	*Date de 1er signalement: 13/10/2025* NOUVEAU

Vous pouvez souscrire à l'option Data View

Aucune image disponible

Fiche n°1	**SYSTEME DE COMPACTAGE DE BENNE A ORDURES MENAGERES** **Marque :** PROVENCE BENNES	**N° série :** 782.07 **N° interne :** CG-737-ZT

	Type : BOM 50 TH SAD 1MP **Nature :** BENNE A ORDURES MENAGERES **Date de mise en service :** 2007	**Texte de référence :** Arrêté du 5 mars 1993
	Localisation : DEPOT VEOLIA BOE	

Lors de la vérification de l'équipement, nous avons été accompagnés par : M. MERLY JEROME

Avis général : **Non satisfaisant** : Les vérifications ont fait apparaître les défectuosités ou anomalies mentionnées dans la « Liste récapitulative des observations issues de la vérification » auxquelles il y a lieu de remédier.

Actions à entreprendre

3.1 - Equipements et raccordements:

Code OBS : **YP/131025/090014/0**
Reprendre l'étanchéité du câble électrique au niveau du coffret électrique arrière gauche.

Caractéristiques

Postes de travail

Vérifiés :	**3**	Présents :	**3**
Postes vérifiés :	**Cabine, pupitre et arriére cabine**		

Energies :	**Electrique, Hydraulique**

Lève-conteneur :	**Oui**

Mode de marche

(1)

Désignation :	**Manuel Lève conteneur**	Vérifié :	**Oui**
Commande :	**Bouton-poussoir**	Appui :	**Maintenu**

(2)

Désignation :	**Manuel Vidange benne**	Vérifié :	**Oui**
Commande :	**Bouton-poussoir**	Appui :	**Maintenu**

(3)

Désignation :	**Manuel Descente benne**	Vérifié :	**Oui**
Commande :	**Bimanuelle**	Appui :	**Maintenu**

(4)

Désignation :	**Manuel Descente benne arrière cabine**	Vérifié :	**Oui**
Commande :	**Bouton-poussoir**	Appui :	**Maintenu**

(5)

Désignation :	**Manuel dégagement**	Vérifié :	**Oui**
Commande :	**Bouton-poussoir**	Appui :	**Maintenu**

Déroulement de la vérification

Conditions de présentation de la machine :	**Celles-ci nous ont permis d'effectuer la vérification**

Signalisation / indication / appareils de mesure

Fiche n°1	SYSTEME DE COMPACTAGE DE BENNE A ORDURES MENAGERES **Marque :** PROVENCE BENNES	**N° série :** 782.07 **N° interne :** CG-737-ZT

Avertisseurs (sonores ou lumineux)

Nature : **Lumineux, Sonore**	Type : **Arrêt d'urgence enclenché, Recul du véhicule**

Protecteurs / dispositifs de protection / autres dispositifs de protection

Protecteurs fixes

Eléments mobiles de transmission : **Oui**	Eléments mobiles de travail : **Non**

Commandes bi-manuelles

Nombre : **1**

Dispositifs d'arrêt

Arrêts d'urgence

Arrêt d'urgence : **Bouton-poussoir**

Fiche n°1	SYSTEME DE COMPACTAGE DE BENNE A ORDURES MENAGERES **Marque :** PROVENCE BENNES	**N° série :** 782.07 **N° interne :** CG-737-ZT

Liste des points applicables

L'ensemble des points que nous avons examinés lors de notre intervention sont listés ci-après, sous réserve des observations explicitées ci-dessus.

Caractéristiques

Mode de marche

Déroulement de la vérification

1 Etat général

- 1.1 Stabilité
- 1.2 Eléments constitutifs
- 1.3 Propreté / Fuites
- 1.4 Eclairage

2 Éléments mécaniques

- 2.1 Eléments mobiles
- 2.2 Freins

3 Équipement électrique

- 3.1 Equipements et raccordements
- 3.2 Contacts directs

5 Hydraulique

- 5.1 Equipements et raccordements
- 5.2 Niveaux

6 Organes de service

- 6.1 Sélecteurs, boutons-poussoirs, leviers...
- 6.2 Identification
- 6.3 Protection

7 Signalisation / indication / appareils de mesure

- 7.2 Identification
- 7.3 Signalisation / Consignes
- 7.4 Avertisseurs (sonores ou lumineux)

8 Protecteurs / dispositifs de protection / autres dispositifs de protection

- 8.1 Distance de sécurité
- 8.2 Protecteurs fixes
- 8.6 Commandes bi-manuelles
- 8.18 Dispositif de verrouillage mécanique du conteneur sur le lève-conteneur
- 8.19 Béquille de sécurité porte arrière
- 8.20 Bouton de commande de dégagement

9 Dispositifs d'arrêt

- 9.1 Arrêt automatique
- 9.2 Arrêt général
- 9.3 Arrêts d'urgence

«Référentiel» BOM 3